



# jugement civil à tord, lors qu'enquête pénale à raison

Par raissa, le 31/05/2012 à 14:21

Bonjour,

victime d'un mariage gris écoeurant, et pas par un homme, mais bien une femme machiavélique, j'ai porté plainte pour dénonciation calomnieuse, après que cette dernière se soit auto-mutilé (rougeurs essentiellement) et fait croire à une agression conjugale, alors que celle-ci est mensongère et surtout que l'enquête de police confirme mon innocence... Pourtant, alors que le rapport de police a été rendu au procureur depuis quinze jour, le JAF n'a pas hésité, malgré des centaines de preuves matérielles, démontrant les mensonges généralisés de madame à tout le monde, police et justice comprise (fausse déclaration de ressources, fausse déclaration, reconnaissance de mensonge à un expert psy....etc....), le JAF a ignoré mes pièces pour se focaliser sur cette pseudo agression et me condamné à tord exclusif dans mon divorce, refusant de reconnaître l'arnaque sentimentale, les mensonges et tromperie...

Comment un JAF adopter un tel comportement, refusant même de nous recevoir, m'empêchant ainsi d'expliquer les fait de vie avec madame, alors qu'il a connaissance de la plainte en pénale, et qu'il lui suffisait d'appeler le bureau du procureur pour prendre connaissance de l'escroquerie au jugement que madame à organiser et exploite depuis trois ans.... ???

Pour infos, j'ai 14 ans d'écart avec madame, venue d'Algérie, deux enfants nés rapidement, sans mon accord, à la chaîne et que cette dernière m'a dissimulé toute la réalité de sa vie, l'existence de sa famille en France (alors qu'elle a affirmé être seule, isolée et donc en dépendance), changeant de comportement rapidement après le mariage et mettant en application son arnaque familiale (guidée d'algerie) le jour où je perd mon emploi....

Comment ceci ne pourrait-il pas caractériser une discrimination en condamnant arbitrairement l'Homme, comme condamnable, et la femme comme "victime" de fait, en écartant systématiquement toutes les preuves évidentes qui prouvent cela, comme si elle étaient gênante donc à jeter...????

Comment la justice de la république protège-t-elle ses citoyens, alors que par ce comportement elle envoi un message réconfortant au delà de ses frontières en validant le process à utiliser pour tromper tout le monde et obtenir, papier, aides financières, sociale.... gracieusement...